

**HONORAIRES DE TRANSACTION (TVA incluse : 20%) au 01/04/2017**

**VENTES**

de locaux à usage d'habitation, industriel ou commercial  
de parkings et boxes  
de terrains à bâtir

**Barème exprimé en tranches cumulatives**

	Jusqu'à :	50 000 € ...	10.0%
Tranche de :	50 001 €	à 100 000 € ...	+ 8.0%
Tranche de :	100 001 €	à 200 000 € ...	+ 6.0%
Tranche de :	200 001 €	à 300 000 € ...	+ 5.0%
Tranche de :	300 001 €	à 400 000 € ...	+ 4.0%
Tranche de :	400 001 €	à 900 000 € ...	+ 3.5%
Tranche de :	900 001 € et au-delà	...	+ 3.0%

Pourcentage appliqué au prix net vendeur  
Les honoraires sont à la charge du **MANDANT**,  
sauf convention expresse entre les parties et figurant sur le mandat.

**LOCATIONS**

de locaux à usage d'habitation principale

**Honoraires (loi Alur)** visite, constitution du dossier  
et rédaction du bail

				Etat des lieux d'entrée	Etat des lieux de sortie
Zone :	très tendue	tendue	autre	Toute zone	Toute zone
Bailleur :	12 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>	210 €
Locataire :	12 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>	0 €

**Hors habitation principale loi Alur**

Bailleur :	1 mois de loyer charges comprises	Inclus	Inclus
Locataire :	1 mois de loyer charges comprises	Inclus	Inclus